

## Fiche Rando-guide – Grande boucle de Chênot Hazotte

Longueur : 6,6 km - Temps indicatif : 3H00

Dénivelé positif : 185 m - Difficulté : moyenne

Jour(s) de chasse en battue : mardi / jeudi / samedi matin de mi-septembre 2017 à la fin février 2018



Balise à suivre :



**Itinéraire à suivre :**

Au départ de la Maladrerie (ancien port), ce parcours balisé en orange (3 traits) emprunte le chemin de la Vau de Dieulouard (actuelle rue du tir).

Après environ 500 m, il quitte le tracé commun de la boucle villageoise (balisage bordeaux - 2 traits) pour s'élever très vite à droite par le chemin dit de 'la source du renard' en direction du plateau de la Forêt Domaniale de Chênot Hazotte.

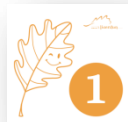
Au carrefour n°1, prenez à gauche et laissez à droite le chemin de la boucle moyenne (balisage orange à 2 traits). Continuez en suivant le balisage orange (3 traits) par ce chemin qui bientôt descend et débouche sur une zone de cultures.

A la patte d'oie, tournez à droite, vous empruntez le chemin dit de la procession également utilisé par le GR5 (balisage blanc et rouge) qui monte très progressivement vers le haut du plateau. A l'orée du bois dit 'des Hospices de Nancy', quittez le chemin en prenant le sentier à droite en lisière de forêt.

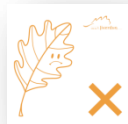
Vous entamez la redescente vers le fonds du vallon dans une jolie ambiance boisée aux tonalités vosgiennes. Après environ 1 000 m, vous arrivez au carrefour n°2, vous laissez le balisage de la boucle moyenne (orange - 2 traits) sur votre droite et continuez tout droit en suivant le balisage à 3 traits. Le chemin mène au lieu dit 'la fontaine de Hazotte' en bordure de ville.

Au sortir du bois, prenez à droite sur le trottoir en suivant toujours les balises orange à 3 traits et, après un court épisode urbain d'environ 500 m (prendre à droite au rond point puis traverser la route de Pompey à l'arrêt de bus), vous empruntez à gauche un joli chemin en bord de Moselle pour rejoindre la Maladrerie (votre point de départ) par le Sud.

Balise de carrefour :



Balise hors sentier :



**Suivez les sentiers – Ne laissez pas de traces de votre passage – Respectez la faune et la flore**

